# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 SEPTEMBRE 1887.

61me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 28 SEPTEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix défait de 10 cts la ligne voir la 5e page.


VENTES DE CE JOUR.

Par Macon, Paul & Robinson, à 10 heures et demie, tout le contenu du restaurant sis 113 rue de la Douane.

Par Hoey & O'Connor, à la résidence No 214, Rue Philip, meubles de maison.

## Ce que M. de Bismarck a fait de la France.

M. de Bismarck est un esprit rare— nul ne le conteste. C'est aussi un vrai patriote; il aime passionnément, orgueilleusement, la Prusse. C'est — nous ne dirons pas un grand Allemand — Allemand, il ne l'a jamais été, il ne le sera jamais. L'Allemagne n'est pour lui qu'un instrument, un piédestal, sur lequel il veut dresser la statue de son pays, mais c'est un grand Prussien. Il faudrait être de mauvaise foi pour le nier.

Cela étant admis, après avoir fait l'œuvre glorieuse que chacun sait, son intelligence devait lui indiquer, clairement, ce qu'il y avait à faire pour l'affermir, pour la consolider; son patriotisme devait le déterminer à employer, sans la moindre hésitation, sans le moindre scrupule même, les moyens d'atteindre le but qu'il poursuivait. Nous disons sans scrupule, et, en parlant ainsi, nous ne songeons pas à lui en faire un reproche. C'est dans les traditions de la nation, ou, plutôt, dans celles de la famille régnante, dans laquelle la nation s'est incarnée. Les Hohenzollern n'étaient que d'insignifiants principicules; ils avaient l'ambition de devenir de puissants monarques; il leur fallait bien en employer les moyens et comme ils n'avaient à leur près rien, ils étaient obligés de prendre, pour posséder quelque chose. C'est un raisonnement limpide comme de l'eau de roche.

Dans les événements étourdissants de 1870 et 1871, on ne fait pas la part assez large à M. de Moltke; on commet alors une erreur et une injustice. En supposant que la pensée eût germé et se fût développée autrement dans le cerveau du futur chancelier, le vieux général n'en est pas moins la main qui a tout exécuté. Ce n'est qu'un mécanicien, dira-t-on, mais un grand et puissant mécanicien, et s'il est relégué au second ou troisième plan, aujourd'hui, la postérité le remettra, surement, à sa place, au premier rang, peut-être même en avant de M. de Bismarck. Il a mis des années à construire son immense machine, à la faire manœuvrer, à en ajuster tous les engrenages, de façon qu'un accident partiel ne vînt pas interrompre la marche générale. Mais à quoi bon inventer reproches-t-on le temps qu'il a fallu pour doter le monde d'une découverte! Toute la question était que l'engin fût bon et il l'était, certainement, en 1870. Pourquoi, d'ailleurs, se serait-il pressé? Il travaillait au milieu de puissances qui ne regardaient pas ce qui se passait autour d'elles, qui ne se doutaient pas de ce qui se tramait en Allemagne. M. de Moltke a le droit de revendiquer une bonne moitié de la gloire de l'expédition de 1870 et même de l'établissement de l'empire; sans lui, M. de Bismarck se serait été pour ses frais de vastes ambitieuses et de rêves de conquêtes.

Mais ce qui revient réellement et entièrement à ce dernier, c'est la manière dont il a su fonder, affermir, consolider son ouvrage. Ici, il a manœuvré seul et les habiletés, s'il en existe; les fautes, s'il s'en trouve, lui appartiennent en propre; il ne peut rien rejeter sur autrui. Eh bien, dans cette seconde phase de son entreprise, le chancelier n'a pas été heureux; il a souvent manqué d'adresse, de perspicacité, de jugement, de prévoyance. Avant ou pendant ses détermination à l'égard de la France, il devait l'étudier, se rendre compte de sa nature, de ses tendances, de ses aspirations, de ses défauts, de ses qualités; il devait savoir quelle était forte, qu'elle supporterait difficilement une annihilation comme celle qu'il venait de lui infliger. S'il la croyait — gênait qu'il affaibli, quelquefois, par le dire—lâche, rachitique, décadente, il lui fallait se garder de rien faire pour secourir sa torpeur, pour la rappeler à la vie; il lui fallait, surtout, ne pas toucher à sa vieille fibre guerrière, jadis si sensible et qui lui avait fait accomplir tant de grandes choses. Son rôle était de l'amadouer, de la caresser, de la flatter, d'entretenir en elle le relâchement qu'il avait cru s'apercevoir. Nous ne voulons pas dire qu'il y eût réussi, loin de là, mais, du moins, sa conduite aurait été logique, il se serait montré conséquent avec lui même.

S'il la jugeait, au contraire, pleine encore de jeunesse, d'énergie, de ressources, conservant beaucoup de ressort dans l'esprit, beaucoup de virilité dans le cœur, il était obligé d'aller jusqu'au bout, de l'écraser tout-à-fait, afin de rendre chez elle toute revanche impossible—pour longtemps, du moins. Puisqu'il lui avait pris de manier la foudre, force lui était de n'en pas amortir les coups, de frapper rappidement, juste et fort. C'étaient les deux seuls partis que lui dictaient le bon sens, la prudence; ce sont les deux seuls qu'il n'a pas su prendre.

Il est évident qu'il s'est mépris complètement sur le pays. Il ne le connaissait pas; il ne l'avait pas suffisamment étudié. De la part d'un grand Prussien, orgueilleux, ambitieux, haineux comme lui, c'était une faute impardonnable. Le parti militaire avait raison, contre lui, quand il demandait qu'on allât de l'avant. Qu'avait à craindre M. de Bismarck des puissances étrangères? Elles lui avaient, d'abord, laissé presque carte blanche et, depuis, le coup avait été si rapide, qu'elles n'avaient pas encore eu le temps de revenir de leur surprise. D'ailleurs, elles n'étaient pas prêtes et il lui était loisible d'aller, à peu près, partout où il voulait, avant qu'on lui pût barrer le passage.

Cela est si vrai, que trois ou quatre ans après il reconnut qu'il avait fait fausse route; il tenta de recommencer, mais il était trop tard. Certaines nations étrangères avaient compris l'étendue de la faute qu'elles avaient commise. La prépondérance française leur était à charge et elles avaient été bien aises que quelqu'un les en débarrassât, mais encore était-elle légère, vive, généreuse, nullement envahissante. Elles en subissaient, maintenant, une autre, lourde, brutale, égoïste, empiétant de tous les côtés. Comme l'exprime pittoresquement le peuple : elles s'étaient jetées de la poêle en la braise; elles étaient tombées de Charybde en Scylla. De là, leur opposition à une nouvelle tentative d'invasion de M. de Bismarck.

Quant au peuple français, revenu de sa léthargie, ayant recouvré toutes ses facultés, toute sa verdeur d'autrefois, instruit, de plus, par le malheur, il rassemblait ses forces éparses, refaisait son armée, retrouvait, peu à peu, son ancien esprit militaire, se retrempait dans les camps et redevenait le guerrier vaillant, hardi, primesautier, terrible, d'autrefois.

Nous ne savons plus qui a dit : "La France est un soldat"—mot très vrai, très juste. L'armée est, en effet, son véritable élément. Le Français s'étiole dans la boutique; il lui faut le grand air des camps, les violentes émotions des champs de bataille. C'est là qu'il retrouve ses qualités natives, sa prestesse, son ingéniosité, son ardeur, sa gaieté franche, son insouciante audace. Certains autres peuples font de bons soldats, mais un peu lourds, un peu automatiques; ce sont d'irréprochables machines, de très convenables instruments. Chez le Français, il y a mieux que cela : il y a de l'entrain, de l'initiativa. Il n'a pas besoin d'un officier pour le faire marcher, ni d'un mécanicien mettant la main sur un bouton pour déterminer en lui le mouvement. Il se meut, marche spontanément, et sait se tirer d'affaire, même dans les moments les plus difficiles, dans les situations les plus compliquées.

Ajoutez à cela que la politique avait divisé la nation et nous ne savons combien de partis et de factions. L'union, l'indivisibilité, qui est sa plus grande force, semblait se relâcher; il y avait une sorte de désaggrégation dans les âmes. La vie des camps a fait disparaître toutes les différences, toutes les oppositions. Tous les rangs, tous les partis se confondent; il n'y a plus que des Français servant la même cause et marchant pour la défense du même drapeau. Cette unité française, elle est vraiment recouvrée, aujourd'hui. On l'a bien vu, dernièrement, dans l'essai de mobilisation où la France entière, après tant d'années de deuil et d'angoisses, s'est retrouvée, toute fière et s'est reconnue telle qu'elle était jadis, à l'ombre de ses trois couleurs.

Qui l'a changée ainsi? Convenons-en : c'est, en partie, M. de Bismarck. C'est lui qui, en l'humiliant maladroitement, en l'irritant, en la malmenant, l'a forcée à se redresser, à redevenir l'ancienne France de la monarchie et de la République. L'intention n'y était certainement pas, mais il est impossible de nier le fait. On eût bien étonné le chancelier, en 1871, si on lui avait prédit qu'il serait, sans le vouloir, un des principaux artisans de la régénération de ce beau pays.

## LOUISIANE.

Le *Herald*, Habnville, paroisse St. Charles, du 24 septembre :

Le temps a été assez désagréables, cette semaine ; beaucoup de pluie et beaucoup de vent ; aussi les chemins sont-ils dans un état déplorable ; il est devenu bien difficile de voyager.

—Les travailleurs des habitations étaient recherchés, cette semaine. On leur offre 75 cents, par jour, pour enlever le maïs et les fèves d'engrais.

On nous affirme que la coupe de la canne commencera le 1er octobre et que, vers le 10, nous serons en pleine roulaison.

—

Le *Sugar Planter*, New Rgad, paroisse West Baton Rouge, du 24 septembre :

Il a régné ici une assez grande alarme, pendant plusieurs jours, cette semaine. Un violent vent d'Est soufflait et l'on savait qu'il y avait, dans le golfe, une effroyable tempête. On devait donc redouter un ouragan, qui aurait été funeste à la canne dans la situation qu'elle est. Il n'en a rien été.

—Décédé, à Hermitage, Pierre Patin, à l'âge de 34 ans. Il était natif de la Pointe Coupée.

—

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 24 septembre :

Depuis trois ou quatre jours, il a beaucoup plu, à Rayne et dans les environs, comme dans presque toute la paroisse. Certaines localités, cependant, n'ont pas reçu une goutte d'eau, mais il y a bien des nuages et il fait un temps bien chaud. Tout porte donc à croire qu'il y aura bientôt un changement de température. L'herbe se rejoint ses tiges, et le sol est assez humide pour qu'on puisse commencer les travaux dans les jardins et semer les produits d'automne. Il y a suffisamment d'eau pour les besoins des bestiaux.

—On a vendu le coton, en semence, $25 les mille livres, dans la paroisse Vermilion—ce qui est considéré comme un bon prix; aussi, les planteurs cotonniers sont-ils pleins de confiance. On croit que ce prix ne se maintiendra pas. Quant au maïs, il est extrêmement abondant et la canne promet un superbe rendement.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 22 septembre :

Le capitaine R. W. Allen, du steamer "Saccharine," nous apprend qu'un vent violent a passé sur une partie de la paroisse Ste-Marie, vendredi dernier, et a causé des dégâts sérieux aux récoltes sucrières et de rêves de conquêtes.

Mais ce qui revient réellement et entièrement à ce dernier, c'est la manière dont il a su fonder, affermir, consolider son ouvrage. Ici, il a manœuvré seul et les habiletés, s'il en existe; les fautes, s'il s'en trouve, lui appartiennent en propre; il ne peut rien rejeter sur autrui. Eh bien, dans cette seconde phase de son entreprise, le chancelier n'a pas été heureux; il a souvent manqué d'adresse, de perspicacité, de jugement, de prévoyance. Avant ou pendant ses déterminations à l'égard de la France, il devait l'étudier, se rendre compte de sa nature, de ses tendances, de ses aspirations, de ses défauts, de ses qualités; il devait savoir quelle était forte, qu'elle supporterait difficilement une annihilation comme celle qu'il venait de lui infliger. S'il la croyait — gênait qu'il affaibli, quelquefois, par le dire—lâche, rachitique, décadente, il lui fallait se garder de rien faire pour secourir sa torpeur, pour la rappeler à la vie; il lui fallait, surtout, ne pas toucher à sa vieille fibre guerrière, jadis si sensible et qui lui avait fait accomplir tant de grandes choses. Son rôle était de l'amadouer, de la caresser, de la flatter, d'entretenir en elle le relâchement qu'il avait cru s'apercevoir. Nous ne voulons pas dire qu'il y eût réussi, loin de là, mais, du moins, sa conduite aurait été logique, il se serait montré conséquent avec lui même.

S'il la jugeait, au contraire, pleine encore de jeunesse, d'énergie, de ressources, conservant beaucoup de ressort dans l'esprit, beaucoup de virilité dans le cœur, il était obligé d'aller jusqu'au bout, de l'écraser tout-à-fait, afin de rendre chez elle toute revanche impossible—pour longtemps, du moins. Puisqu'il lui avait pris de manier la foudre, force lui était de n'en pas amortir les coups, de frapper rappidement, juste et fort. C'étaient les deux seuls partis que lui dictaient le bon sens, la prudence; ce sont les deux seuls qu'il n'a pas su prendre.

Il est évident qu'il s'est mépris complètement sur le pays. Il ne le connaissait pas; il ne l'avait pas suffisamment étudié. De la part d'un grand Prussien, orgueilleux, ambitieux, haineux comme lui, c'était une faute impardonnable. Le parti militaire avait raison, contre lui, quand il demandait qu'on allât de l'avant. Qu'avait à craindre M. de Bismarck des puissances étrangères? Elles lui avaient, d'abord, laissé presque carte blanche et, depuis, le coup avait été si rapide, qu'elles n'avaient pas encore eu le temps de revenir de leur surprise. D'ailleurs, elles n'étaient pas prêtes et il lui était loisible d'aller, à peu près, partout où il voulait, avant qu'on lui pût barrer le passage.

Cela est si vrai, que trois ou quatre ans après il reconnut qu'il avait fait fausse route; il tenta de recommencer, mais il était trop tard. Certaines nations étrangères avaient compris l'étendue de la faute qu'elles avaient commise. La prépondérance française leur était à charge et elles avaient été bien aises que quelqu'un les en débarrassât, mais encore était-elle légère, vive, généreuse, nullement envahissante. Elles en subissaient, maintenant, une autre, lourde, brutale, égoïste, empiétant de tous les côtés. Comme l'exprime pittoresquement le peuple : elles s'étaient jetées de la poêle en la braise; elles étaient tombées de Charybde en Scylla. De là, leur opposition à une nouvelle tentative d'invasion de M. de Bismarck.

Quant au peuple français, revenu de sa léthargie, ayant recouvré toutes ses facultés, toute sa verdeur d'autrefois, instruit, de plus, par le malheur, il rassemblait ses forces éparses, refaisait son armée, retrouvait, peu à peu, son ancien esprit militaire, se retrempait dans les camps et redevenait le guerrier vaillant, hardi, primesautier, terrible, d'autrefois.

Nous ne savons plus qui a dit : "La France est un soldat"—mot très vrai, très juste. L'armée est, en effet, son véritable élément. Le Français s'étiole dans la boutique; il lui faut le grand air des

### L'Exposition de 1889.

M. le vicomte Paul-d'Abzac, consul-général de France à la Nile-Orléans, nous communique la lettre suivante qu'il a reçue du gouverneur McEnery :

Département de l'Exécutif.
Etat de la Louisiane.
Bâton Rouge, le 24 septembre 1887.

Monsieur le vicomte Paul d'Abzac,
Consul-Général de France
à la Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Monsieur le vicomte,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 22 courant renfermant une brochure qui contient des renseignements au sujet de l'Exposition Universelle qui doit s'ouvrir à Paris le 5 mai 1889.

Je me ferai un plaisir d'appeler l'attention de l'Assemblée Générale *sur* cette importante entreprise industrielle et j'espère qu'elle accordera une allocation convenable pour que la Louisiane y soit dignement représentée.

Bien respectueusement,
(signé) S. D. McENERY,
Gouverneur.

L'Ague-Cure d'Ayer guérit infailliblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

## Alsace-Lorraine.

Le *Temps* du 11 septembre :

L'*Express* annonce que l'ordre d'expulsion qui avait été récemment notifié à M. Trinquart, chef d'atelier à l'usine de Styring-Wendel, et dont l'application avait été provisoirement ajournée, a reçu son exécution. M. Trinquart a reçu avis de quitter le territoire d'Alsace-Lorraine.

La *Post* annonce l'expulsion du fils d'un aubergiste de Sarrebourg.

—

Le *Temps* du 12 :

Le comité d'administration du Cercle mulhousien a décidé, dans sa séance du 8 septembre, que cette institution cesserait de fonctionner à partir du 10 septembre. A la même époque cesseront de fonctionner les neuf sociétés particulières formant les sections du Cercle, c'est-à-dire l'Orphéon, société chorale d'hommes; le Chœur des demoiselles, société chorale de dames; l'Union musicale, société d'orchestre; la Fanfare, musique d'harmonie; l'Espérance, société de gymnastique et d'escrime; l'Ecole de musique; la Société de zoologie; la Société de botanique; la Société dramatique.

L'*Express* donne à ce sujet les détails suivants sur l'origine du Cercle qui vient de disparaître :

Le Cercle mulhousien datait du 1er août 1872. En 1868, M. Jules Siegfried, depuis maire du Havre, mit à la disposition de la Société industrielle une somme de cent mille francs pour la fondation, sous son patronage, d'un cercle d'ouvriers pouvant réunir, le soir et le dimanche, un certain nombre d'ouvriers pour lire, causer, quelques leçons et se récréer à divers jeux. Cependant la commission chargée de mettre le projet à exécution pensa qu'il y aurait convenance à donner plus d'extension au projet et à ouvrir le cercle non seulement aux travailleurs artisans, ouvriers, employés, mais encore à toutes les classes de la population, qui y trouveraient un centre de réunion où chaque adhérent pût se distraire agréablement et utilement. Telle est l'origine du Cercle mulhousien.

Le nombre des membres dépassait deux mille.

—

Le *Temps* du 14 :

Cent quatre vingt-quatorze jeunes gens, nés en 1862-1864 dans l'arrondissement de Schlestadt, sont cités à comparaître, le 24 novembre 1887, devant la chambre correctionnelle du tribunal de première instance de Colmar, sous l'inculpation de s'être soustraits par l'émigration du service militaire.

L'*Alsatia*, société d'escrime de Mulhouse, s'est dissoute, à l'exemple du cercle mulhousien.

Un de nos correspondants nous signale une atroce tentive d'assassinat dirigée contre M. Bieber, employé des mines à Differdange (Lorraine). Il a été assailli par plusieurs individus inconnus, qui l'ont roué de coups et déposé évanoui sur les rails du chemin de fer, comptant que le premier train qui passerait lui trancherait la tête et espérant détourner sur les soupçons, en faisant croire à un suicide. M. Bieber a été retrouvé vivant encore, mais sans connaissance, et a expiré sans pouvoir proférer une parole.

—

Le *Temps* du 15 :

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné à quinze mois de prison le nommé Georges Stutter, originaire de Palatinat bavarois, pour avoir tenu, dans une auberge de Marckolsheim, des propos offensants pour l'empereur et le chancelier. Il avait déjà subi trois condamnations de ce chef.

Un valet de labour de Werth, Louis Claus, et un apprenti tailleur de pierres de Strasbourg, Adolphe Arb, ont été condamnés, le premier à sept mois de prison et 32 marcs d'amende, pour avoir tenu des propos considérés comme séditieux ; le second à quinze jours d'arrêts pour avoir crié : "Vive la France!" Un valet de labour de Mittelhausar, Jean Schaeffer, a été condamné, pour un délit analogue, à six mois de prison et 16 marcs d'amende.

La société de gymnastique de Koenigshofen (banoes suburbaine de Strasbourg) a été dissoute par arrêté du président du département.

APRÈS LA GRANDE REVUE.—Voici l'ordre du jour du général Bréart après la grande revue qui termine l'essai de mobilisation :

"Les opérations confiées au 17e corps d'armée, comprenant sa mobilisation et son transport sur une base de concentration, ainsi que des marches et des manœuvres destinées à assurer la cohésion de ses éléments, viennent de se terminer.

"J'ai été satisfait du zèle et du bon esprit montrés par tous, ainsi que de l'attitude empressée et patriotique des populations qui nous ont reçus en cantonnement.

"D'utiles renseignements ont été relevés. Chacun de vous, en outre, a pu se rendre compte des devoirs difficiles qu'impose à tous les degrés la conduite des unités sur pied de guerre et la satisfaction de leurs besoins.

"Nous saurons nous y affermir encore pour répondre à la confiance que la nation met dans son armée.

"Au grand quartier général, à Villefranche, le 13 septembre 1887.

"Le général commandant le 17e corps,
signé: BRÉART."

LES "TRADES' UNIONS" D'ANGLETERRE ET LA POLITIQUE.—L'assemblée annuelle des *Trades' Unions* anglaises s'est ouverte il y a quelques jours à Swansea. On sait que ces associations ouvrières s'abstiennent d'habitude avec soin de s'occuper de questions politiques et restent même à l'écart des controverses socialistes, pour se consacrer uniquement et pratiquement à améliorer le sort de la classe des travailleurs. Toute décroûtion à cette ligne de conduite excite la plus vive attention en Angleterre; aussi la presse de Londres s'est-elle émue en sens divers d'une résolution que le congrès a cru devoir voter, dans sa première séance, au sujet des affaires d'Irlande.

Sur la proposition de M. Smyth, délégué de Londres, les *Trade's Unions* ont protesté, par 52 voix contre 49, contre la récente déclaion du gouvernement d'interdire la meeting de la Ligue nationale, à Ennis. Le congrès de Swansea a vu là une atteinte à la liberté de réunion et d'association qui lui a paru menacer les intérêts des ouvriers eux-mêmes. En se déclarant contre les conséquences dernières de la politique irlandaise du cabinet conservateur les *Trade's Unions* ont manifesté le mécontentement que celle-ci excite dans les classes populaires en Angleterre, et il convient de se rappeler que ces dernières, en vertu de la nouvelle loi électorale, sont destinées à exercer une influence de plus en plus grande sur la composition de la Chambre et l'équilibre des partis.

L'INDUSTRIE FRANÇAISE A L'ETRANGER.—L'établissement du Creusot a conclu, avec l'arsenal de Fou-Tchéou, un marché sur le pied de quinze jours d'arrêts pour la livraison du matériel nécessaire à la construction de cannonières en acier.

On se rappelle que l'arsenal de Fou-Tchéou fut détruit par l'amiral Courbet, à la suite d'un fait d'armes héroïque et dès plus heureux.

## Les Névralgies—La Solanine.

Nous lisons, dans un des derniers numéros de la *Gazette de France*:

Les névralgies finiront peut-être un jour par disparaître du corps humain, surmenées par la multiplicité des remèdes qu'on leur oppose. Il ne faut pas trop s'en réjouir d'avance, car nous ne verrons point ce jour heureux, s'il vient. Nous devons nous contenter de dresser la liste des médicaments, qui s'allonge sans relâche. On connaît l'opium, la belladone, la morphine, l'antipyrine, etc. Un médecin, M. Gensoul, recommande la solanine, à laquelle il accorde de puissantes qualités calmantes.

Cette substance a été découverte en 1885 par M. Desfosses, pharmacien à Besançon, qui l'a retirée de la Morelle noire; d'autres l'ont trouvée dans la douce-amère et dans la tomate. Aujourd'hui on l'extrait des jeunes pousses qui se forment sur les vieilles pommes de terre. Ces tiges sont soumises à la macération dans une eau légèrement acidulée par l'acide sulfurique. On ajoute alors de l'ammoniaque et on purifie. Il se forme un corps solide cristallisé très soluble dans l'alcool chaud, c'est la solanine.

Prise à une dose exagérée, dit le docteur Tison, elle amène des accidents parmi lesquels nous signalerons l'insomnie, le sommeil vive, le mal de tête et l'agitation. Symptômes auxquels succèdent bientôt la congestion de la face et les vertiges. Puis des douleurs d'estomac accompagnées d'éprouvent des nausées et de vomissements. Les pupilles se dilatent, le corps se couvre de sueurs abondantes, la soif devient inextinguible, le pouls en même temps qu'il augmente de fréquence. L'anxiété est alors à son comble, le corps tremble, la langue ne peut plus articuler librement les sons, la respiration s'embarrasse et tous ces symptômes s'accentuent jusqu'à ce que la mort, précédée de délire, de convulsions et de raideur tétanique, vienne mettre un terme à cet affreux état. La solanine agit donc sur le bulbe qu'elle narcotise, elle supprime pour ainsi dire les plaques nerveuses terminales de la vie organique. De ce qu'on conclut qu'elle doit être un excellent analgésique, catégorie dans laquelle rentrent beaucoup d'autres alcaloïdes, notamment l'atropine, la morphine etc. Elle ne présenterait pas, dit on, les inconvénients des deux premières, en ce sens que la solanine, ne s'accumulant pas dans l'économie, ne peut produire à un moment les accidents reprochés à d'autres médicaments qui s'éliminent moins rapidement.

Jusqu'à présent, elle d'a pas, paraît-il, produit tous ses effets, parce qu'on ne l'administrait pas à dose assez forte. On en donnait cinq centigrammes tandis qu'il en fallait de vingt-cinq à trente. Dans ces conditions, l'on arrive à soulager et à guérir même, assure-t-on, une foule d'affections douloureuses telles que la sciatique rebelle, certaines névralgies faciles et intercostales, le tic douloureux de la face, en un mot toutes les affections dans lesquelles l'élément douleur est prédominant. Ce médicament, comme beaucoup d'autres, du reste, peut s'administrer en injections hypodermiques; on peut aussi en saupoudrer le derme, préalablement dépouillé de son épiderme par un vésicatoire; mais ce dermode d'administration est très douloureux.

Ceux qui souffrent trop fort des névralgies pourront, toujours avec le consentement de leur médecin, essayer de cette nouvelle médication; ils ne devront pas cependant compter absolument sur la guérison, ce sera plus prudent. S'ils sont assez sages pour ne demander qu'un soulagement, ils auront des chances de l'obtenir, pourvu qu'en même temps ils aient connance.

On ne devrait jamais oublier ce mot de Fouseau : "Il n'y a pas de remèdes; il n'y a que des médications." Aucune parole plus juste n'a été prononcée par un médecin. Elle autorise tous les essais et n'en garantit aucun. C'est la philosophie de la médecine.

—

Après la diète d'un voyage sur mer pour prévenir les furoncules et les éruptions, et pour aider l'acclimatation, servez vous de la Salsepareille d'Ayer.

### La mobilisation en France.

En s'exprimant catégoriquement, au banquet de Castelnaudary, sur l'expérience de mobilisation exécutée par le 17e corps d'armée, M. le ministre de la guerre semble—dit le *Temps*—avoir autorisé le pays, témoin attentif de cette opération, à se prononcer dès à présent sur les conséquences qu'il y a lieu d'en déduire. Peut-être eussions-nous préféré, en ce qui nous concerne, attendre quelques jours encore pour porter ce jugement; les récits qui nous parviennent se seraient contrôlés les uns par les autres, et, après les dithyrambes élogieux des témoins, nous eussions peut-être entendu formuler quelques réserves par les acteurs. Mais la même impatience qui s'est manifestée pour réclamer l'expérience se produit aujourd'hui pour en connaître la conclusion, M. le général Ferron l'a donnée en parlant avec la franchise qui le distingue, non toutefois sans quelques réticences commandées par sa haute position.

En s'adressant à l'auditoire d'élite qui l'entourait, M. le ministre a dit : "Nous autres, qui connaissons les instructions sur la mobilisation, qu'avions comment elles sont étudiées, comment elles sont appliquées (journellement dans les détails), nous avions confiance." Cela signifie très clairement qu'au point de vue pratique l'expérience n'était pas nécessaire; c'est ce que nous n'avons cessé de répéter avant qu'elle fût décidée, c'est ce que nous pensons encore. Mais M. le général Ferron a ajouté : "Notre confiance n'était partagée ni par le Parlement ni par la nation. Il y avait un doute presque universel, et ce doute était pour nous une cause de faiblesse." Nous ne pensons pas que le doute dont parle M. le ministre fût aussi général qu'il veut bien le dire avant le jour où son prédécesseur présenta le premier projet de loi relatif à un essai de mobilisation.

Mais comment le pays et le Parlement auraient-ils pu ne pas douter, lorsque le ministre de la guerre disait : J'ai besoin d'essayer pour savoir à quoi m'en tenir!

Il reste donc bien acquis maintenant que l'expérience du 17e corps a été entreprise principalement dans le but de calmer l'inquiétude publique. Aussi le ministre, après s'tre curé dans quelques détails, a-t-il terminé par cette assurance :

"La preuve est faite aujourd'hui, et la cause de faiblesse qui nous obsédait a disparu."

—

LES SACCHARIMÈTRES POLARIMÉTRIQUES.—Dans les saccharimètres polarimétriques au usage aujourd'hui, l'observation est individuelle. La vulgarisation de cet instrument d'analyse dans l'industrie sucrière, rendait forcément nécessaire la création d'un dispositif qui permît de rendre les résultats visibles à la fois par plusieurs, et, par conséquent, évidents en dehors de toute contradiction.

M. Léon Laurent, qui construit des polarimètres à rotation, éclairés par la lumière monochromatique et des saccharimètres à compensation, a eu l'ingénieuse idée de transformer ceux-ci en instrument de projection au moyen de la lumière électrique. Il arrive ainsi à projeter sur un écran et à y faire voir l'égalité de teue, la variation de l'angle des sections principales, l'influence du bichromate, l'interposition du sucre et tous les phénomènes qui constituent ce procédé physique d'analyse chimique.

On peut aussi faire des projections sur du verre dépoli et regarder de l'autre côté; la quantité de lumière transmise est plus grande; on peut alors faire des mesures et arriver à une précision de 1/1000. Au moyen de deux miroirs formant entre eux un angle de 90 degrés et situés à 1 mètre de l'écran, deux personnes, placées en face l'une de l'autre et regardant perpendiculairement à l'axe de l'appareil, peuvent observer en même temps. Ainsi disparaît tout désaccord possible, car deux experts observant ensemble un même phénomène graphique, il ne peut plus y avoir entre eux de divergence.

On pourrait même, avec le secours de la photographie, fixer *ne varietur* le graphique de l'analyse. C'est merveilleux.

—

NOUVELLE MALADIE DE LA VIGNE.—A l'Académie des sciences, de Paris, M. Duchartre a signalé une nouvelle maladie de la vigne qui exerce ses ravages dans la Caroline du Nord. Elle est causée par un champignon parasite qui attaque le raisin un peu avant la maturation.

Le raisin se dessèche et il est détruit en trois ou quatre jours.

—

MM. F. A. Ferrand et Louis Mathieu, fermiers français de la paroisse St Tammany, ont apporté, dimanche dernier, à Covington, des cannes à rubans qui avaient de vingt à vingt-deux pouces.


## LE SANG VICIÉ,

les scrofules, les humeurs contagieuses ou transmises dans le sang sont guéris par le Cuticura.

UN de nos livres se trouvant entre les mains de M. Frank T. Wray, pharmacien à Apollo, en Pennsylvanie, nous a valu la lettre suivante : "J'ai fait usage de vos remèdes Cuticura et désire que vous sachiez qu'ils m'ont guéri d'un empoisonnement du sang des plus graves, me provenant d'un érysipèle que des médecins éminents du pays, après traitement, avaient déclaré incurable. Ce n'est un plaisir de vous adresser ces lignes non sollicitées; elles servent, je l'espère, un encouragement pour ceux qui sont affligés de maladies cutanées et à qui la presse, satisfait vente de faire l'essai de vos remèdes Cuticura.

P. S. WITLINGER, Leesburg, Penn.
Référence : FRANK T. WRAY, pharmacien à Apollo, Penn.

ULCÈRES SCROFULEUX.

James E. Richardson, employé à la Douane de la Nouvelle-Orléans, tient à nous adresser la déclaration qui suit : "En 1870 j'avais sur le corps des ulcères scrofuleux, j'étais pour ainsi dire une masse de corruption. La Faculté médicale m'avait traité vainement ; mon cas était désespéré. Parfois il m'était impossible de lever le main jusqu'à la tête, de remuer dans le lit. Mes souffrances étaient inconcevables et la vie m'était devenue odieuse, car je n'avais plus d'espoir de guérison ni même d'adoucissement à mes douleurs, fut-ce en dix ans. En 1880, j'entendis parler des REMÈDES CUTICURA ; j'en fis usage et en obtins une guérison parfaite."

Attesté par devant J. D. CRAWFORD, Commissaire des États-Unis.

UN DES CAS LES PLUS REBELLES.

Nous tenons vos REMÈDES CUTICURA depuis des années, et jamais il n'en a été parti en mal. Un des cas de scrofules les plus obstinés que j'ai vus, a été guéri par cinq bouteilles de CUTICURA RÉSOLVENT, CUTICURA et SAVON CUTICURA. Le savon est très en usage ; on en reconnaît les propriétés médicinales.

TAYLOR & TAYLOR, Pharmaciens,
Frankfort, Kas.

ÉCROUELLES TRANSMISES DANS LE SANG,

et les humeurs contagieuses accompagnées de chute de cheveux, d'éruption de la peau sont positivement guéries par le CUTICURA et le RÉSOLVENT CUTICURA, d'un usage externe, et le CUTICURA RÉSOLVENT qui purifie le sang, $1.00.

POTTER DRUG AND CHEMICAL CO., Boston.

Pour guérir vos boutons, pustules, cuissons, humeurs d'enfants, servez-vous de SAVON CUTICURA.

## CATARRHE ÉTOUFFANT.

Vous est il jamais arrivé de vous éveiller en éprouvant l'horrible sensation d'être asfixié à la gorge par un assassin vous étranglant? N'avez-vous pas remarqué la langueur et la débilité qui suivent l'effort que vous faites pour vous dégager la gorge et la tête de mucosités. Quelle funeste influence le catarrhe exerce-t-il pas sur l'esprit, affectant la mémoire, endoloris sant la tête, peuplant de bruits étranges! Comme il est difficile de dégager les fosses nasales, la gorge, les poumons de ces matières muqueuses empoisonnées; ceux qui en ont eu catarrhe le savent parfaitement. Comme il est difficile de protéger le système contre les progrès du mal, affaiblissant nos poumons, au foie, aux reins, tous les médecins le reconnaissent. C'est une maladie grave et qu'il faut combattre immédiatement.

Les vertus curatives remarquables du SALSEPAREILLE RADICAL CURE alors que tous les autres remèdes ont été essayés en vain sont attestées par des milliers de personnes qui engagent fervemment ceux qui souffrent à en faire usage.

Il n'est rien à tel égard qui ne puisse être prouvé tel que le témoignage des personnes d'une honorabilité incontestable.

Chaque paquet contient une bouteille de RADICAL CURE, une boîte de CATARRHAL POWDER et un INHALATEUR améliorés avec traité et indications relatives à l'usage qui doit en être fait. En vente chez toutes les pharmacies $1.00.

POTTER DRUG & CHEMICAL CO., BOSTON.

## OH ! MON DOS ! MON DOS !

SOULAGEMENT EN 3 MINUTES.

Les douleurs au dos, à la hanche, aux côtés, à la vessie, à l'utérus les douleurs de faiblesse ! Inflammation, les rhumatismes, la névralgie, la sciatique, les douleurs aiguës, nerveuses, les rhumes se soulagent en une minute et 24 en ce qui nous concerne, attendu que quelques jours suffisent pour porter le jugement ; les récits qui nous parviennent se seraient contrôlés les uns par les autres, et, après les dithyrambes élogieux des témoins, nous eussions peut-être entendu formuler quelques réserves par les acteurs. Mais la même impatience qui s'est manifestée pour réclamer l'expérience se produit aujourd'hui pour en connaître la conclusion, M. le général Ferron l'a donnée en parlant avec la franchise qui le distingue, non toutefois sans quelques réticences commandées par sa haute position.

En s'adressant à l'auditoire d'élite qui l'entourait, M. le ministre a dit : "Nous autres, qui connaissons les instructions sur la mobilisation, qu'avions comment elles sont étudiées, comment elles sont appliquées (journellement dans les détails), nous avions confiance." Cela signifie très clairement qu'au point de vue pratique l'expérience n'était pas nécessaire; c'est ce que nous n'avons cessé de répéter avant qu'elle fût décidée, c'est ce que nous pensons encore. Mais M. le général Ferron a ajouté : "Notre confiance n'était partagée ni par le Parlement ni par la nation. Il y avait un doute presque universel, et ce doute était pour nous une cause de faiblesse." Nous ne pensons pas que le doute dont parle M. le ministre fût aussi général qu'il veut bien le dire avant le jour où son prédécesseur présenta le premier projet de loi relatif à un essai de mobilisation.

Mais comment le pays et le Parlement auraient-ils pu ne pas douter, lorsque le ministre de la guerre disait : J'ai besoin d'essayer pour savoir à quoi m'en tenir!

Il reste donc bien acquis